



# Rapport d'activité 2023

<b>I. Nos activités en 2023</b>	<b>2</b>
Nos activités	2
Héberger un espace de travail solidaire	2
Héberger des associations et des initiatives citoyennes	3
Faciliter la création de lien et les coopérations entre les ZàPistes	4
Rénover et équiper le lieu	7
<b>II. Notre structuration interne en 2023</b>	<b>9</b>
Vers une gouvernance partagée	9
L'évolution du cadre de projet de la Zone à Partager	10
Lancement d'un Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)	10
Le retour des Faites la ZàP et le développement du bénévolat	11
Un poste de facilitation en appui global	11
Modèle économique	12
Outils numériques de gestion et de communication : un chantier à organiser	12
Réseau Partenarial	12
<b>III. Le lieu et son histoire</b>	<b>13</b>
L'histoire de l'association	13
2014-2016 : la Genèse	13
2016-2019 : Les débuts du Tiers-lieu de Bègles	14
2019 - 2023 : Naissance de la Zone à Partager	14
Le lieu	15
Une position géographique idéale	15
Le plan	15
Les salles partagées	16

# I. Nos activités en 2023

## Nos activités

### Héberger un espace de travail solidaire

#### Description du coworking

L'espace de coworking est dit "solidaire" pour deux raisons :

- un tarif accessible qui permet à des entrepreneurs ou associations aux budgets modestes de disposer d'un lieu de travail financièrement abordable. En contrepartie, les coworkers s'engagent à participer à l'entretien du lieu. Ils et elles doivent effectuer des services de ménage et/ou participer aux chantiers de rafraîchissement des locaux.
- Les revenus ainsi dégagés par le coworking solidaire permettent de financer les autres activités de la ZàP, et les coworkers sont invités à devenir bénévoles, en apportant un soutien humain supplémentaire.

Cet espace de coworking se compose de :

- bureaux fermés pour les "associations résidentes" au tarif de 385€ par mois
- bureaux nomades, avec un abonnement temps plein de 145€ par mois, un abonnement mi-temps de 95€, et des tickets à la demi-journée de 9€.
- des salles de réunions accessibles gratuitement pour les coworkers abonnés et les structures résidentes.

#### Les bénéficiaires

Les associations qui ont bénéficié des bureaux nomades en 2023 sont :

- L'atelier des coopératives d'habitants,
- L'association des Professionnels en Conseil Climat,
- Solévent,
- Toit à Moi,
- France Renouvelables,
- Comité Coordination Action Handicap,
- BeeFriendly,
- Art Deko,

Ce sont également une vingtaine d'indépendants et une SCOP qui ont pu faire vivre le coworking solidaire, venant d'horizon professionnels très variés : journalistes, communicant·es, ingénieurs, rédacteurs·trices, coordinateurs·trices, web designer, chargé·e de développement, paysagiste, médiatrices, formatrice... 2 d'entre elles étaient en création d'entreprise et ont lancé leur activité cette année à la ZàP !

Les associations qui ont bénéficié de bureaux fermés en 2023 sont :

- Les 3A, un bureau d'accompagnement à la créations de spectacles vivants,

- Ludosens, une association d'intérêt général qui a pour objet de créer des solutions d'intérêt général pour les publics dits neuro-atypiques. Elle anime un programme d'inclusion sociale et professionnelle complet. Elle forme et sensibilise à la neurodiversité près de 1000 personnes par an à travers son action "les ambassadeurs de la neurodiversité".
- Nouvelles Voies du Sud ouest, une structure d'aide à l'accès au droit.

### La location ponctuelle de salles

En complément du coworking, nous proposons la plupart de nos salles de réunion ainsi que l'Agora à la location. Cette offre de location s'inscrit dans le projet de la ZàP : elle permet de compléter le financement de nos activités, et elle est tournée des acteurs du monde des tiers-lieux ou à des formateurs et formatrices qui interviennent sur les thématiques chères à la ZàP : intelligence collective, coopération, facilitation...

En 2023, nous avons accueilli plusieurs sessions des formations "Intelligence collective" et "Piloter un tiers-lieu" de la Coopérative Tiers-lieux, ainsi qu'une formation en facilitation graphique et une en gouvernance partagée, de formatrices indépendantes.

### La zone d'impact de la Zone à Partager

Notre tiers-lieu a pour principale mission d'héberger des activités de structures de l'ESS ou des initiatives citoyennes et de les aider à rayonner localement (événements publics, outils de communication partagés, mise en relation...). Or nos usagers viennent de et rayonnent sur différentes échelles de territoire.

Concernant l'hébergement d'activité, elle impacte principalement la commune de Bègles :

- Sur les 34 personnes travaillant au coworking aujourd'hui, 18 habitent à Bègles, et les 2/3 des soixantes associations adhérentes à la Zone à Partager sont domiciliées dans la commune.
- La moitié des adhérents individuels de notre lieu sont des béglais·aises.
- Les autres adhérents et usagers du coworking viennent principalement de Bordeaux Métropole (avec Bègles, c'est environ 90% de nos usagers), le reste venant de Gironde et de manière plus anecdotique de Nouvelle Aquitaine.

Mais notre zone d'impact va au-delà, car les adhérents de Bègles ont une zone d'activité bien plus large que la commune. Par exemple, l'ensemble des usagers du coworking a un périmètre géographique d'activité correspondant à Bordeaux Métropole, mais pour la moitié d'entre elles et eux, le périmètre s'étend à la France entière.

## Héberger des associations et des initiatives citoyennes

### L'hébergement d'associations

En 2023, nous avons accueilli plus d'une cinquantaine d'associations qui ont pu bénéficier gratuitement de l'ensemble de nos salles en soirée et week-end, ainsi que du matériel partagé (voir la partie sur la rénovation et l'équipement du lieu). Elles sont très diverses, tant au niveau de leur domaine d'activité (défense des droits, défense de l'environnement, développement culturel, solidarité inter-générationnelle, égalité H/F, accueil de demandeurs

d'asile, transmission de savoirs...) que de leur échelle d'intervention (allant d'associations employeuses d'envergure nationale à des associations de quartiers). Vous trouverez la liste complète dans l'[Annexe Associations Adhérentes 2023](#).

Les activités que les associations adhérentes réalisent à la ZàP sont variées, allant des binômes de mentorat à des week end de travail en plénières, en passant par des Assemblées générales, des projections, repas...

Nous leur proposons également d'être **gratuitement domiciliées chez nous**, pour faciliter la gestion de leur siège social et de leur courrier. En 2023, elles sont 13 à l'avoir fait.

### L'hébergement de "Cercles autonomes"

#### **Faciliter l'émergence d'initiatives partagées**

Depuis toujours, la ZàP permet à ses adhérents particuliers de lancer des projets collectifs sans avoir à créer d'association, et de bénéficier des ressources du tiers-lieu. Il suffit juste d'envoyer une description du projet et la liste des personnes référentes à la ZàP. Ces cercles peuvent ensuite utiliser la ZàP comme n'importe quelle association, être à l'usage exclusif de ses membres ou s'ouvrir à tous les adhérents de la ZàP.

#### **Les cercles et leurs activités en 2023**

Le Cercle RedRedWine : Depuis septembre 2018, notre coworker Jérémy Debreu, titulaire d'un DU d'Aptitude à la Dégustation délivré par l'ISVV, anime bénévolement une session mensuelle de dégustation de vins dans nos locaux, accessible à tous.tes les adhérent.e.s de la ZàP.

En 2023, le cercle RedRedWine a organisé pas moins d'une quinzaine de dégustations, auprès d'une 40aines de personnes.

#### Le Cercle Ecoféministe :

Le Cercle éco-féministe a été lancé en janvier 2022 à l'initiative d'adhérentes de la ZàP. Son but est d'animer des groupes de parole, de partager des ressources, et d'organiser des événements sur les problématiques éco-féministes. Le cercle se réunit une fois par mois et rassemble entre 6 et 12 participantes.

#### Le Cercle Tiers-lieu Nourricier :

Le Cercle Tiers-lieu nourricier a été lancé en novembre 2021 pour organiser des "Gros ZàPpetits", des cabarets-bouffe d'éducation populaire et de rencontres sur les thématiques liées à l'alimentation. En 2023, il a participé au festival Alimenterre avec le Centre de l'Estey et Chapito.

#### Le Cercle Déboy's Club :

Ce cercle est né de l'envie de plusieurs hommes d'ouvrir un espace de discussion et questionnement de leur masculinité, dans une perspective pro-féministe. Il a pour but d'organiser des cercles de paroles, arpentage de livre, soirées publiques... Il s'est réuni une dizaine de fois.

#### Le Cercle Jeu :

Le Cercle Jeu réunit tout simplement des amateurs de jeux de société pour leur permettre d'échanger des jeux ou d'organiser des soirées à la ZàP.

En 2023, une journée jeu a été organisée un samedi, réunissant plusieurs familles.

#### Le cercle parentalité :

Le cercle Parentalité est né d'une coworkeuse arrivée en 2023 à la ZàP, éducatrice spécialisée, pour animer un café des parents et proposer des cercles de paroles collectifs.

## Faciliter la création de lien et les coopérations entre les ZàPistes

### Transformation de la programmation événementielle : fin des ZappyHour et mise en pause du Café des Assos

Après une programmation 2022 très riche et variée, nous avons procédé à plusieurs changements en 2023.

- Nous avons arrêté les ZappyHour au début de l'année, et ce, pour plusieurs raisons ! Premièrement, malgré plusieurs réussites, nous avons du mal à fidéliser un public autour d'une offre de contenu aussi variée. Deuxièmement, les événements étant très variés dans leur contenu, elles demandaient une préparation spécifique sollicitant fortement le facilitateur. Troisièmement, la régularité fixe des soirées (tous les 3eme vendredi du mois) compliquait la programmation. Et enfin, le nom prêtait à confusion auprès de bon nombre d'adhérents qui pensait que l'événement s'apparentait à un "afterwork" réservé aux coworkers.
- Nous avons alors tenté de partager cette activité d'animation festive de notre communauté à une association de la ZàP ou à un groupe de ZàPistes, qui aurait été autonome, en la renommant ZappyCulture. Mais cet appel à projet, lancé au printemps et jusqu'à la fin de l'été, lors du week end de Portes Ouvertes en septembre, n'a pas trouvé preneur.
- Le café des assos a été mis en pause pour deux raisons. La première est qu'il demandait énormément de temps au facilitateur et à une petite équipe de bénéLoves. La deuxième est que sa raison d'être, ses missions et son public cible n'était pas assez clair pour lui faire rencontrer le succès escompté, malgré une première édition très fréquentée. Le retour de ce projet, très important pour la ZàP, sera déterminé par les conclusions du DLA entamé fin 2023 et qui rendra ses conclusions mi-2024.

### Les événements extérieurs en partenariat avec la Mairie et l'archipel des tiers-lieux de Bègles

#### Place à la Fête :

La Zone à Partager a participé à plusieurs éditions de Place à la Fête, l'événement festif Place du Quatorze Juillet, pour tester la piétonnisation du quartier. Nous avons animé des jeux coopératifs, un stand paillettes et un karaoké, et mis en valeur la communauté d'associations et d'initiatives hébergées à la ZàP.

### La Fête de la Morue :

Pour sa troisième participation à l'événement phare de Bègles, la Zone à Partager a réitéré son pari de la coopération et de l'engagement écologique, aux côtés du FabLab BEN, des Amis de Supercoop, et de Solévent. Cette fois encore, nous avons proposé un repas bio et végétarien pour défendre une alimentation durable et festive, en innovant : nous avons proposé des chichis salés accompagnés de sauces et de différents tapas, pour cette édition où l'Espagne était à l'honneur. Nous avons également proposé des animations : jeux sur l'alimentation, dégustation de vin, stand de paillettes et karaoké !

### Participation aux journées "Portes toujours ouvertes des tiers-lieux"

La Zone à Partager a participé pour la première fois aux journées "Portes toujours ouvertes des tiers-lieux", organisées par la Coopérative Tiers-lieux et la Région Nouvelle Aquitaine. Le vendredi soir, nous avons accueilli une délégation d'élus et d'agents de la Région, dont la vice-présidente santé **Françoise Jeanson**, ainsi qu'Eugénie Michardière, chargée de mission tiers-lieux, puis organisé un temps d'accueil spécialement pour les bénévoles. Le samedi, nous avons organisé un riche programme d'animations, reflétant la diversité des activités proposées à la ZàP : fresque du consentement, atelier 2 tonnes, sensibilisation à la gouvernance partagée, réaménagement des jardinières de la place, dégustation sensorielle avec Ludosens, et conférence gesticulée. Une soixantaine de personnes ont participé à ces deux temps.

Un temps de formation dédié aux assos a été organisé sur le thème de la mobilisation des bénévoles, réunissant une dizaine de participants.

### La programmation de formation

Suite à une concertation menée en début d'année, nous avons identifié le besoin d'améliorer la capacité de mobilisation des bénévoles par les associations. Nous avons donc réalisé une journée dédiée à ce thème lors de la journée des portes ouvertes en septembre.

### Des outils de communication partagés

La ZàP met ses moyens de communication à disposition de ses membres pour faire connaître leurs événements, leurs activités, leurs annonces (recherches de bénévoles par exemple). Ces outils comprennent :

- l'infolettre "Zapette", publiée une fois par mois et envoyée à plus de 600 abonnés,
- le site Internet, où les associations adhérentes sont affichées dans l'annuaire des assos de la ZàP,
- la Page Facebook, comptabilisant 2300 followers,
- le groupe facebook "Les ZàPistes sont des Morues" où les 107 membres peuvent échanger directement entre eux sur n'importe quel sujet;
- la page Instagram, comptabilisant 360 followers,
- les trois fils Whatsapp :
  - WhatZàP - Evenements : les 110 membres peuvent partager les prochains événements publics à la ZàP, y compris par d'autres assos,
  - WhatZàP - BénéLoves : les membres peuvent échanger leurs besoins de bénévolat pour des activités à la ZàP, y compris par d'autres assos,
  - WhatZàP - Cowork : un fil dédié aux coworkers.

## Les synergies économiques et sociales du coworking

La convivialité du coworking, les animations proposées, les repas des coworkers chaque mois créent du lien entre les usagers du coworking, et ces liens génèrent des coopérations économiques. Lors d'une enquête réalisée entre 2022 et 2023, sur 11 répondants, 6 ont affirmé avoir développé des synergies avec d'autres coworkers, et 4 ont bénéficié d'un surcroît très significatif d'activité, entre 15000€ et 70000€. Ces coopérations vont de la sous-traitance de projet au partage de client en passant par des réponses collectives à des appels à projet.

## Focus sur les liens entre Ludosens et le coworking

Les bénéficiaires de Ludosens sont de jeunes adultes entre 18 et 30 ans, en situation de handicap ou se sentant appartenir à la neuro-atypie, plus précisément avec autisme diagnostiqués par le CRA, ou ponctuellement en situation de handicap psychique, orientés par les structures médico-sociales et bénéficiant d'un accompagnement vers l'emploi mais également d'un accompagnement global (santé, habiletés sociales...). Il est à préciser qu'il existe une corrélation entre neuroatypie et transidentité et que de nombreux jeunes en parcours à Ludosens se sentent également appartenir au mouvement de la transidentité.

L'installation de Ludosens au cœur du Tiers-lieu a permis et permet toujours des expérimentations totalement inédites. Les jeunes adultes neuroatypiques sont amenés à côtoyer un espace de co-working dédié à l'entrepreneuriat social et à l'ESS. Mû par les valeurs de l'Économie Sociale et Solidaire et soutenu par les Collectivités locales (Mairie...), le Tiers-Lieu de Bègles est une plateforme associative à la confluence de deux mondes : celui des entrepreneurs et des travailleurs indépendants, notamment grâce à son espace de bureaux partagés et son réseau de partenaires et, celui de la société civile, portée par des associations membres qui disposent des locaux pour se réunir et travailler en réseau sur le territoire. Des échanges réguliers peuvent être l'occasion de réflexions sur le rapport au travail, la qualité de vie au travail, le monde de l'entrepreneuriat, les initiatives existantes, et d'inspirations positives pour les bénéficiaires. Les coworkers peuvent également changer de regard sur la neurodiversité en côtoyant les jeunes bénéficiaires (nombreuses idées reçues quand on n'est pas concerné) et s'en trouver enrichis.

Enfin, une autre expérimentation et on ne peut plus pertinente : le ménage collectif. Pour les besoins de la ZAP et de son modèle économique, une participation au ménage est demandée. Ludosens s'est approprié ce besoin de la ZAP pour l'intégrer au cœur de sa démarche : insister sur le vivre ensemble auprès des jeunes. Cela les fait évoluer, y compris au niveau de leurs habiletés sociales, de leur capacité à faire preuve d'entraide. Mais cela va plus loin, pour des jeunes ayant vécu de longues années d'isolement, des difficultés de rythme, de sommeil, d'hygiène existent. Ce rituel du ménage les aide à reprendre un rythme et à accepter les règles du collectif, ce qui va être bénéfique quant à leur capacité à prendre soin d'eux par la suite et à prolonger ce prendre soin, chez eux à leur domicile.

En 2023, une dizaine de parrainages ont été organisés entre des coworkers et des jeunes. Les binômes ont été formés sur la base des souhaits d'orientation professionnels des jeunes, qui ont été orientés vers des coworkers au profil correspondant. Les binômes se sont retrouvés 3 à 4 fois en tête à tête dans l'année pour proposer un accompagnement dédié.

## Rénover et équiper le lieu

### Les chantiers de la ZàP

Fin 2023, une équipe de bénévoles a lancé un chantier de transformation de l'ancienne salle de bain en salle de repos. La baignoire doit être remplacée par un coffre matelassé où il sera possible de s'allonger pour dormir, le mur côté cuisine sera ré-enduit avec un mélange naturel chaux-sable, et un meuble en forme de comptoir y sera installé, pour que des coworkers puissent poser leur ordinateur et faire des visios.

### En route vers un projet de rénovation ambitieux !

En 2023, nous avons multiplié les réunions avec la Mairie en vue d'établir une convention de partenariat ambitieuse. Un bail à réhabilitation est en préparation pour une durée minimum de 22 ans, qui permettrait à la Zone à Partager de mener les travaux de mise aux normes.

En parallèle, nous avons été accompagnés par le bureau d'étude 2L-IPS jusqu'à l'établissement d'une notice de mise aux normes incendie et accessibilité. Ce travail précieux nous aura permis d'identifier notre objectif de mise aux normes ERP. Nous savons que nous pouvons viser la catégorie 5 de type L, qui nous permettra d'accueillir jusqu'à 99 personnes au total, contre une limite légale de 19 personnes aujourd'hui. Les notices de mise en conformité incendie et accessibilité sont rédigées.

L'année 2024 sera celle du lancement du projet de réhabilitation, que nous espérons ambitieux, qui sera réfléchi, préparé et exécuté de manière collective en mobilisant les bénévoles de la ZàP.

### Aménager la place ?

La Mairie de Bègles a définitivement fermé les arrêts minutes de la Place du Quatorze juillet qui se situaient aux portes de la ZàP, le "haricot" dans le jargon local. Cette partie de la Place a été totalement piétonnisée, et deux bacs végétalisés ont été installés.

Nous avons alors proposé d'organiser les habitants du quartier pour qu'ils fassent installer un composteur collectif à cet endroit. Mais cette idée a été abandonnée pour deux raisons : première des points d'apport volontaires vont être aménagés en 2024 dans le quartier; deuxièmement la Mairie a l'intention d'installer dans cette place des modules végétalisés de l'entreprise Tiny Park.



## II. Notre structuration interne en 2023

### Vers une gouvernance partagée

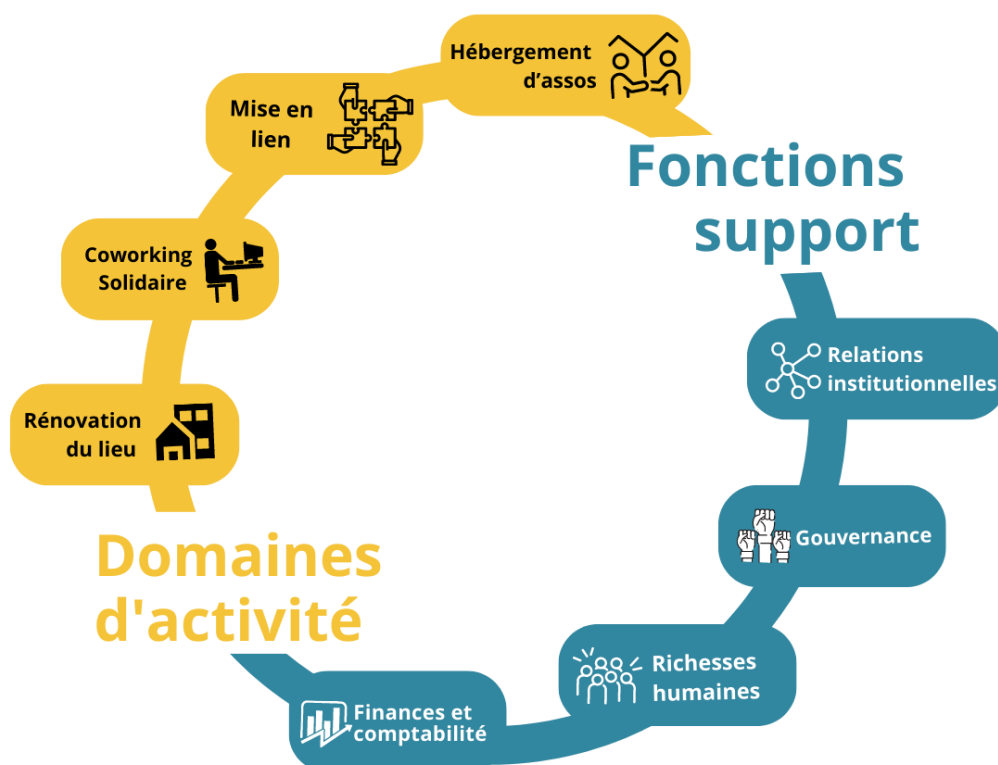
Depuis 2022, nous avons structuré le projet associatif en différents pôles, chacun de ses pôles étant attribué à un membre du CA qui partage le pilotage et le suivi des activités afférentes avec le salarié. Ainsi nous distinguons 4 “pôles d’activités stratégiques” :

1. Coworking solidaire et location de salles
2. Hébergement d’associations et d’initiatives citoyennes
3. Création de liens et de coopérations
4. Rénovation et équipement du lieu

Et 4 pôles de fonctions supports :

1. Comptabilité et finances
2. Gouvernance
3. Réseaux et relations institutionnelles
4. Richesses humaines

La structure classique en Bureau - CA - Assemblée Générale est déjà caduque, et nous avançons progressivement vers la mise en collégiale de l’association.



## L'évolution du cadre de projet de la Zone à Partager

Le cadre de projet, ce sont les différents “piliers” qui délimitent les contours et déterminent le contenu d’une association. Ces piliers sont très utiles puisqu’ils permettent de se mettre d’accord sur quelles activités peuvent faire partie ou non d’une association, de les prioriser, de choisir comment les organiser, etc. Il existe plusieurs typologies de ces “piliers” ; voici celle que propose la Coopérative Tiers-lieux :



Il est rare qu’un projet associatif se structure en déterminant de façon abstraite ces différents piliers avant de les mettre en œuvre. En général, ce cadre se construit de manière itérative, circulaire, en formalisant des activités existantes tout en cadrant les activités à venir.

Lors de la transformation de l’association Tiers-lieu de Bègles en Zone à Partager, entre 2018 et 2019, les composantes du projet ont été réactualisées. Une [nouvelle version des statuts](#) et du [Manifeste](#) du lieu sont adoptés. Afin de compléter ce travail, une facilitatrice a animé plusieurs ateliers d’intelligence collective à la fin de l’année 2019 : “Demain la ZàP”. Cette dynamique, dont on peut [lire un compte rendu ici](#), a été coupée par le Covid.

En 2021, le facilitateur a produit une première “[note de projet](#)” à partir des statuts et du Manifeste de 2019, et des activités qui reprennent progressivement. Ce travail a été réalisé avec l’appui des membres du CA. Cette “note de projet” reformule et réactualise la raison d’être, les missions et les valeurs de la ZàP.

En avril 2022, une journée Faites la ZàP est organisée pour remettre à plat ces composantes de façon plus collective et en tenant compte du renouvellement des ZàPistes. La raison d’être, les valeurs, la vision et les objectifs sont retravaillés avec une douzaine de bénévoles. Ce travail doit se poursuivre dans le DLA (partie suivante).

## Lancement d’un Dispositif Local d’Accompagnement (DLA)

En juin 2023, la Zone à Partager engage un **Dispositif Local d’Accompagnement (DLA)** pour mettre à jour l’offre de services de la Zone à Partager et établir une feuille de route à 3 ans. Deux consultantes de Coop’Alpha sont choisies en octobre pour leur approche participative et globale, basée sur des ateliers d’intelligence collective allant du bilan des activités proposées les 3 dernières années jusqu’à la feuille de route des 3 prochaines, en passant par une réactualisation du cadre de projet de la Zone à Partager. La méthodologie repose sur une mobilisation forte des parties prenantes de la ZàP, ce qui la rend intéressante et ambitieuse. La première réunion se déroule en décembre, en présence de 8 personnes, cinq administrateurs·trices, le salarié et deux bénévoles.

En 2023, les deux consultantes recrutées pour animer le DLA ont intégré l'enjeu de remettre à jour le cadre de projet. Plusieurs ateliers y seront dédiés jusqu'en juin 2024, il s'agit d'un projet structurant pour le projet et son modèle économique pour les prochaines années.

## Le retour des Faites la ZàP et le développement du bénévolat

2023 a été marquée par le retour des Faites la ZàP en octobre. C'est un événement trimestriel ouvert à tous les adhérents de la ZàP qui souhaitent devenir bénéLoves. La soirée se passe en deux temps :

- un premier temps de présentation de la ZàP, ses missions, des activités bénévoles et des outils d'organisation du bénévolat. Les personnes présentes sont également invités à se présenter entre elles, et à adopter la méthode de "l'entretien intentionnel"
- le deuxième temps est consacré à la programmation des animations et chantiers organisés par la ZàP, en fonction des propositions, envies, et budgets.

Une page entièrement dédiée à la présentation des missions bénévoles a été publiée sur le site internet, en développant plusieurs outils de communication interne pour mieux intégrer les bénéLoves.

L'ensemble des efforts d'animation et de communication permet à la ZàP de compter sur un vivier important de bénévoles. En plus de la dizaine d'administrateurs, l'association peut compter sur un noyau élargi d'une dizaine d'autres bénévoles régulièrement investis sur des missions longues (organisation de chantiers ou d'événements), et un troisième cercle d'une vingtaine de personnes pour des missions plus ponctuelles (réalisation des chantiers, accueil lors des événements, création de visuels...), soit une quarantaine de personnes.

## Un poste de facilitation en appui global

De plus en plus répandu dans les tiers-lieux, le facilitateur a pour rôle d'être en appui des administrateurs et des bénévoles sur l'ensemble des activités du lieu :

- animer la vie de la communauté, faire émerger et coordonner les projets, veiller au respect du règlement intérieur;
- concevoir et mettre en oeuvre le plan de communication;
- prospecter et accueillir les usagers, gérer le secrétariat, assurer la veille professionnelle et le développement du réseau;
- participer à l'élaboration des budgets prévisionnels, élaborer les demandes de financements;
- assurer l'entretien collectif du lieu, gérer l'intendance et les stocks;
- gérer les abonnements, assurer le suivi comptable.

En 2022, afin de monter en compétence, le salarié a bénéficié de la formation certifiante "Piloter un tiers-lieu", animée par la Coopérative Tiers-lieux.

Cette même année, grâce à un partenariat avec Ludosens qui a partagé son agrément, la ZàP a reçu son premier service civique à temps plein, en appui aux activités de création de lien et de coopérations.

## Modèle économique

Pour une lecture complète du modèle économique de la ZàP, reportez vous au Rapport financier 2023.

## Outils numériques de gestion et de communication : un chantier à organiser

En 3 ans d'existence en tant que Zone à Partager, l'association et le salarié se sont dotés d'outils de gestion et communication numérique pour mener leurs activités et les faire connaître. Néanmoins, il apparaît aujourd'hui que ces outils de travail ne sont pas utilisés de façon optimale, que leurs usages n'ont pas été pensés de façon systémique et globale, et que l'équipe opérationnelle manque de formation pour les utiliser à leur pleine puissance.

Un travail de pré-audit a été mené en 2023 pour cartographier ces outils, les process, une partie des besoins. Il a été soulevé à cette occasion trois enjeux supplémentaires :

- comment être plus sobre dans nos usages du numérique ?
- comment être moins dépendant des GAFAM ?
- comment nous mettre en norme vis-à-vis de la réglementation RGPD ?

Aux vues de ces défis, il est opportun de lancer en 2024 un travail de fond pour améliorer nos outils numériques, en partant d'une étude approfondie sur nos besoins.

## Réseau Partenarial



### III. Le lieu et son histoire

#### L'histoire de l'association

##### 2014-2016 : la Genèse

- En 2014, la Trésorerie de Bègles ferme ses portes après 80 années de service et se délocalise à la Cité Administrative de Bordeaux. Le bâtiment historique retourne dans les mains de son propriétaire : la Mairie de Bègles.
- La Coopérative d'Activité et d'Emploi Co-Actions identifie alors l'ancienne Trésorerie comme l'espace temporaire idéal en attendant l'ouverture de la Morue Noire, pour y développer un espace de bureaux partagés et de formation à destination de ses entrepreneurs coopérateurs sous forme de tiers-lieu.
- Noël Mamère, maire de Bègles, accepte de mettre gracieusement la Trésorerie à disposition du projet. La Coopérative Co-Action crée l'association Tiers-lieu de Bègles, et la nouvelle vie du bâtiment peut commencer.

## 2016-2019 : Les débuts du Tiers-lieu de Bègles

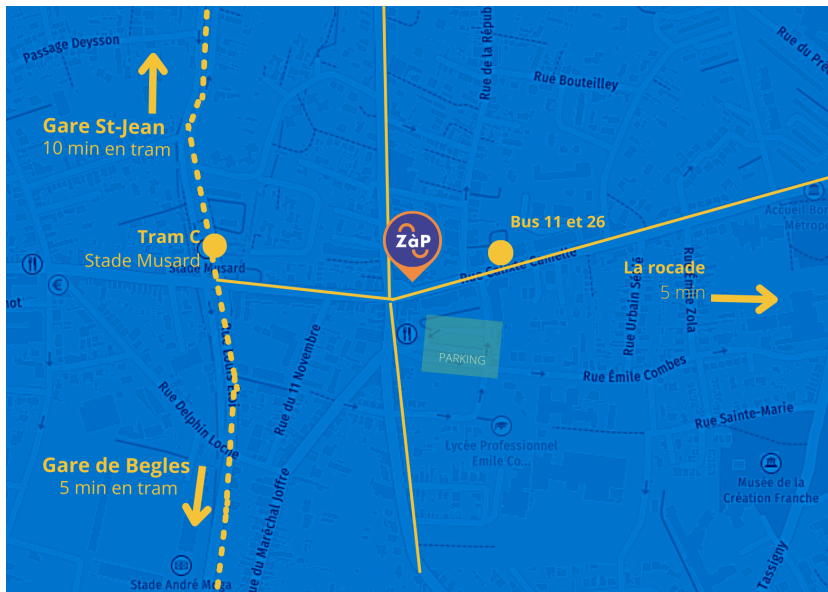
- L'association Tiers-lieu de Bègles ouvre ses portes en avril 2016. C'est alors le premier espace de coworking de Bègles. Co-actions s'y installe avec ses membres, d'autres coworkers affluent, et le lieu commence à faire peau neuve.
- De plus en plus d'associations toquent à la porte pour des salles de réunion, qui font défaut à Bègles. Le Tiers-lieu, grâce à son fonctionnement très simple et flexible, leur apporte une bouffée d'air.
- Parmi les usagers, Supercoop déploie dans le rez-de-chaussée son prototype de supermarché coopératif, géré par les clients. En 2018, après le départ du projet vers un lieu plus grand, c'est Ludosens qui investit l'espace et promeut la neuro-diversité, et d'en faire petit à petit une pierre angulaire de ce qu'allait devenir le tiers-lieu : **un espace partagé d'activités pour la mixité et la coopération à Bègles.**

## 2019 - 2023 : Naissance de la Zone à Partager

- En 2019, Co-Actions quitte le tiers-lieu pour s'installer dans d'autres locaux. Le départ de la structure fondatrice de l'association permet aux coworkers et associations occupantes de s'approprier le projet et le faire progresser : La Zone à Partager va naître, avec l'ambition de partager ce bâtiment historique avec un maximum de Béglais !
- La ZàP accorde une plus grande place aux associations adhérentes non-résidentes, en programmant des temps d'échanges sur différentes thématiques de l'ESS et des formations pour bénévoles, et s'ouvre aux habitants en organisant des soirées festives, des chantiers participatifs et des rencontres avec les résidents du tiers-lieu.
- Le projet se professionnalise avec l'embauche de Gaëtan Guyet au poste de facilitateur du tiers-lieu en décembre 2020, en plein second confinement.
- À partir de 2021, les discussions sont entamées entre la Mairie et l'association pour co-construire une convention pluri-annuelle d'occupation des locaux.

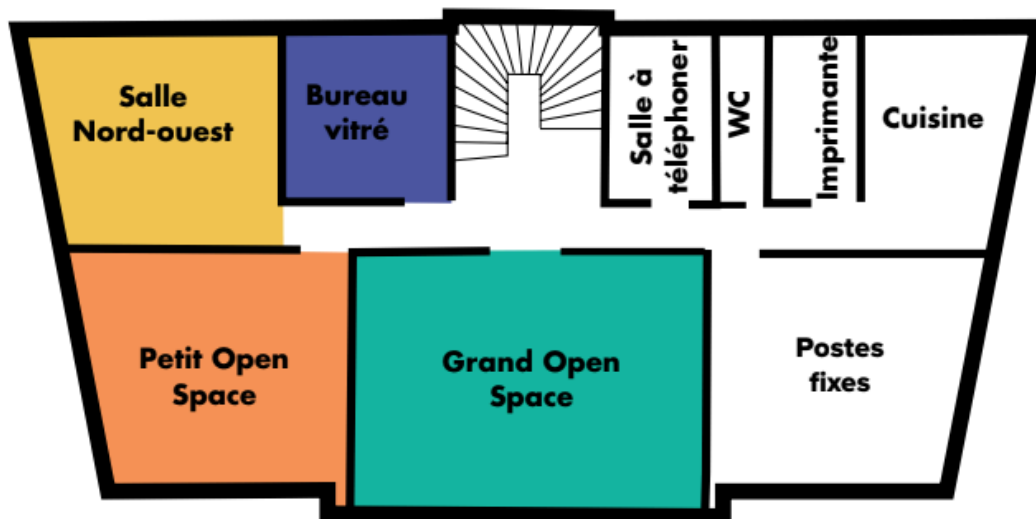
## Le lieu

### Une position géographique idéale

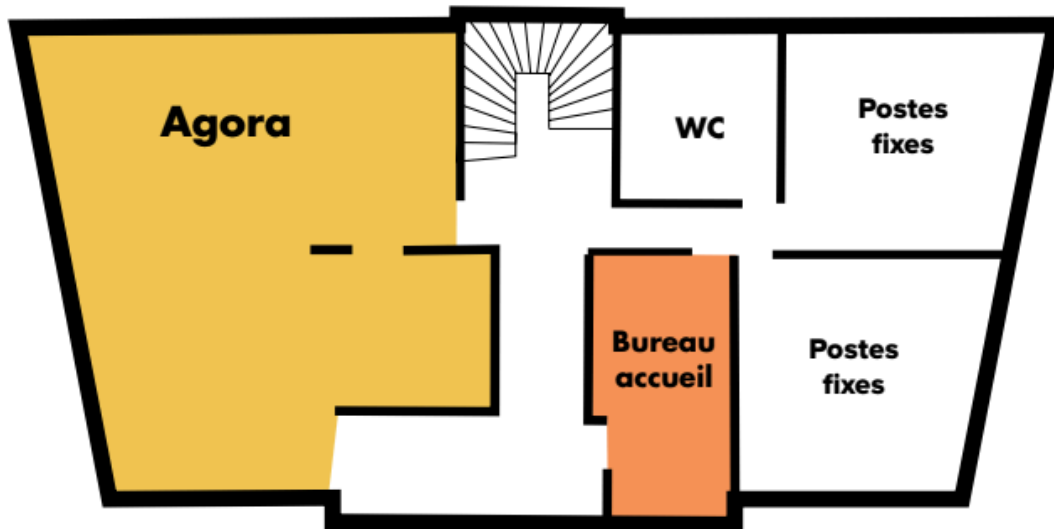


## Le plan

### 1er étage de la Z&P



## Rez de chaussée de la ZAP



### Les salles partagées

#### L'agora L'Agora

Cette salle polyvalente permet d'accueillir jusqu'à 50 personnes, et grâce à ses équipements (vidéoprojecteur HD, cimaises et sonorisation) elle offre la possibilité d'y organiser formations, assemblées générales, débats, conférences, projections de films, expositions, et mini-concerts, le tout accompagné d'un espace de convivialité avec buvette, canapé et table basse.

#### L'espace de coworking

5 salles de bureaux sont mises à disposition d'une trentaine de coworkers, dont une dizaine bénéficie de postes fixes. Ceux qui le souhaitent peuvent avoir accès à une armoire à clé pour stocker du matériel sensible. Toutes ces salles de bureaux peuvent être transformées en salles de réunions, le soir et les week-ends pour accueillir des réunions des associations adhérentes.

#### Les salles de réunion

4 salles de réunions, pouvant accueillir de 3 à 10 personnes, sont en libre accès aux coworkers et réservables gratuitement par les associations adhérentes pour des usages non marchands.

#### La cuisine

Elle permet aux coworkers de réfrigérer et faire réchauffer leurs repas, de préparer thé, café ou tisane, et de se retrouver en petit comité autour d'une table toujours fréquentée.



### La terrasse

Récemment réaménagée par les messagers du jardin (volontaires engagés sur les parcours permaculture) de l'association Ludosens, hébergée à la ZàP, la terrasse offre un bel espace calme dans la prolongation de la cuisine, permettant d'y manger, travailler ou papoter au grand air, voire au soleil l'été.

### L'atelier

L'ancien garage, également aménagé par Ludosens en atelier de bricolage et de stockage de matériaux, utilisé pour l'aménagement de la terrasse, les chantiers de l'Agora ou ceux de la végétalisation de la place.

### Le local de stockage

Situé à côté du garage, un local de 10m<sup>2</sup> fermé à clé permet à nos associations adhérentes d'y stocker gratuitement leur matériel dans des armoires séparées et fermées.